

Les Dents La Vie

Association Loi 1901



Les perturbateurs endocriniens en dentisterie : un enjeu majeur !

Les perturbateurs endocriniens en dentisterie : compréhension, risques et précautions

Les perturbateurs endocriniens (PE) sont aujourd'hui au centre des préoccupations de santé publique. Ils sont définis par l'Organisation Mondiale de la Santé comme des substances exogènes ou des mélanges capables d'altérer le fonctionnement du système endocrinien et d'induire des effets néfastes sur la santé humaine.

En Dentisterie, ce sujet mérite une attention particulière car plusieurs matériaux utilisés quotidiennement peuvent libérer des composés suspectés d'être des perturbateurs endocriniens.

Qu'est-ce qu'un perturbateur endocrinien ?

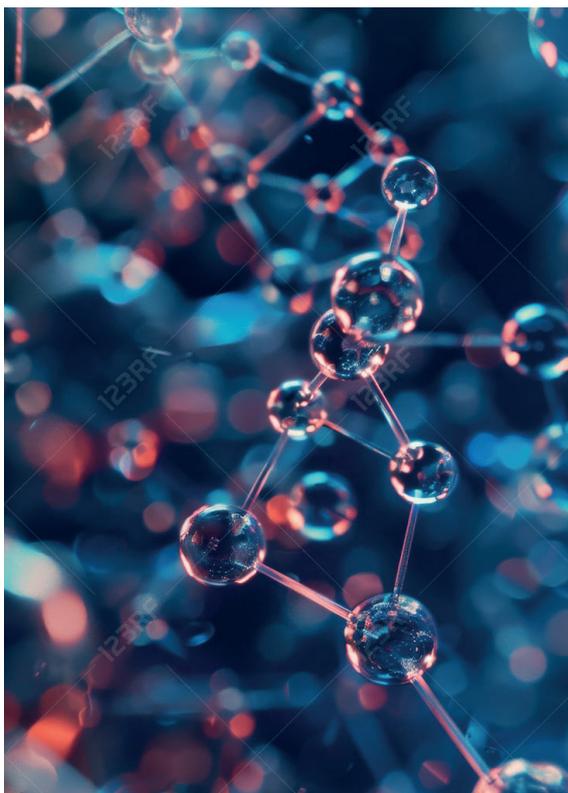
Un perturbateur endocrinien est une molécule chimique qui interfère avec le système hormonal.

Il peut agir de différentes manières : en mimant l'action d'une hormone, en bloquant son récepteur, en modifiant son action, ou en modifiant la synthèse, la dégradation ou le transport des hormones. Cette perturbation est problématique car les hormones interviennent dans la régulation de fonctions essentielles : croissance, reproduction, métabolisme, fonctions cardiovasculaires et neurologiques, plus particulièrement lors de périodes sensibles, comme la grossesse, l'enfance, ou l'adolescence. Contrairement à de nombreux toxiques classiques, leur action existe même à de très faibles doses, ils peuvent exercer des effets significatifs et parfois même irréversibles.

Pourquoi est-ce problématique ?

Les PE peuvent avoir des effets à court, moyen et long terme. Ils sont soupçonnés de contribuer à la hausse de troubles du développement neurocognitif chez l'enfant, de l'infertilité, de certaines maladies métaboliques (obésité, diabète de type 2) et de cancers hormono-dépendants comme ceux du sein, de la prostate ou de la thyroïde.

En dentisterie, l'exposition est préoccupante car elle se fait directement en bouche, parfois sur de longues périodes.



Où retrouve-t-on des perturbateurs endocriniens en dentisterie ?

- Résines composites et colles : certains monomères dérivés du bisphénol A (BPA), comme le bis-GMA ou le bis-DMA, peuvent être libérés en faible quantité lors de la polymérisation incomplète. Le BPA est connu pour son activité œstrogénique.
- Matériaux d'empreinte et polymères souples : la présence possible de plastifiants (phtalates) a été documentée. Ces substances sont suspectées d'altérer la fertilité et le développement.
- Dispositifs médicaux : certains gants, tubulures d'aspiration, seringues ou contenants en plastique peuvent contenir du DEHP (di-2-éthylhexylphtalate), un plastifiant classé perturbateur endocrinien.
- Vernis et produits de finition : certains additifs chimiques utilisés comme solvants ou stabilisateurs peuvent présenter une activité endocrine.

Quels facteurs influencent l'exposition ?

L'exposition aux PE en bouche dépend de plusieurs paramètres :

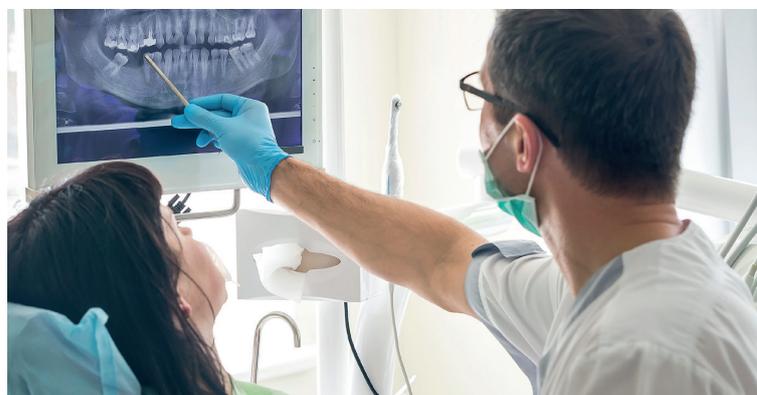
- La qualité de la photopolymérisation (plus elle est complète, moins il y a de relargage de mo-

nomères).

- Le polissage et la finition des restaurations, qui réduisent la surface de lixiviation.
- La salive et le pH buccal, qui peuvent favoriser la libération de certains composés.
- La durée de contact du matériau avec les tissus et fluides buccaux.

Quelles précautions peut prendre le dentiste ?

- Choisir des matériaux certifiés sans BPA libre et privilégier les produits dont la biocompatibilité est validée scientifiquement.
- Vérifier les fiches de données de sécurité (FDS) des produits utilisés.
- Optimiser les protocoles de photopolymérisation (lampe adaptée, temps suffisant, distances respectées).
- Réaliser un polissage rigoureux après la pose d'une restauration pour limiter le relargage.
- Rincer systématiquement la surface restaurée avant de la mettre en contact avec les tissus buccaux.
- Éviter les dispositifs médicaux contenant du DEHP ou privilégier les alternatives marquées "sans phtalates".
- Mettre en place une veille scientifique et réglementaire continue pour s'adapter aux évolutions des recommandations



Conclusion

Les perturbateurs endocriniens constituent un enjeu de santé publique majeur. En dentisterie, l'exposition existe mais peut être réduite de manière significative grâce à un choix éclairé des matériaux et à une application clinique rigoureuse.

Le rôle du praticien est central pour limiter le risque, en protégeant à la fois ses patients et lui-même. La recherche actuelle vise à développer des matériaux alternatifs dépourvus de substances à activité endocrine, ce qui représente un progrès important pour la sécurité des soins.